



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

Direction des Services Techniques
FD/MJ
Mail : stm@ploemeur.net

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE TEMPORAIRE 2022 DST 99

OBJET : VILLE DE PLOEMEUR – SERVICE DES SPORTS

Rencontre sportive amicale

Le samedi 09 juillet 2022 de 8h à 14h

Occupation du domaine public

LE MAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1 et suivants et L.2215-4 ;

Vu le Code de la Voirie routière ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles L.325-1 à L.325-3 L.325-6 à L.325-12 et R.325.12 à R.325-52 relatifs à la mise en fourrière des véhicules gênants ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 417-10 II, 10 relatifs à tout stationnement et toute circulation à l'intérieur du périmètre concerné et qui sont considérés comme gênants ;

Vu la demande faite par le service des sports de la Mairie de Ploemeur – 1 rue des Ecoles – 56270 PLOEMEUR.

Considérant que le demandeur cité ci-dessus est chargé d'informer les riverains de la gêne occasionnée par ces travaux.

Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

ARRETE

Article 1 : le demandeur est autorisé à occuper le parking Avenue du Stade situé entre le skate-park et la rue Théodore Botrel selon la signalisation règlementaire mise en place, le samedi 09 juillet 2022 de 8h à 14h.

Article 2 : A cet effet, le stationnement et la circulation seront interdits sur le parking Avenue du Stade situé entre le skate-park et la rue Théodore Botrel selon la signalisation règlementaire mise en place.

Article 3 : la signalisation règlementaire sera mise en place et entretenue par les services techniques de la Ville.

Article 4 : le demandeur, Madame la Directrice générale des services, Madame la Commissaire centrale de police de Lorient, Madame la responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PLOEMEUR, le 08 JUIL. 2022

Claude ORVOINE

Adjoint au maire
aux espaces publics et aux mobilités



Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex